

Délibération -009.2024-

**COMMUNE de LOUVATANGE**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE,**  
**dressé par le SGC de DOLE, receveur.**

L'an deux mil vingt quatre, le cinq avril à 20h00, le conseil municipal de LOUVATANGE légalement convoqué le 29/03/2024 s'est réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Gérome FASSETNET.

PRESENTS : Gérome FASSETNET, Valérie BIDAL, Olivier GUILLEMIN, Martial MATZ, Valérie POCARD (arrivée à 20h10), Mickaël REBILLET, Nicolas VUILLEMENOT

ABSENT EXCUSE :

SECRETAIRE : Valérie BIDAL,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de la commune de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la commune de l'exercice 2023,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant.....  
.....  
.....  
.....

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :
  - déclare que le compte de gestion de la commune dressé, pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, par 6 voix pour.

Le/La secrétaire,  
Valérie BIDAL



Pour copie conforme et certification,  
cachet et signature  
Le Maire,  
Gérome FASSETNET



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 039-213903024-20240405-2024\_D009-DE